

RAPPEL :

Arbitrage : Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

Amendes :	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

Feuilles de matchs : à télécharger sur le site : <http://www.ugselpdl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement envoyer le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** par mail : ugselp@gmail.com.

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu et le nom du manager).

**L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le
jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.**

Report :

Il est tout à fait exceptionnel. La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

Forfait :

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

Le premier nommé reçoit :

FUTSAL JG

Wresinski ANGERS - Seule équipe engagée

Pas de lieu pour le National pour le moment.

FUTSAL CG

1 équipe en 44

2 équipes en 49

1 équipe en 85

Le 49 fait son championnat pour déterminer les classements le 22/11 au plus tard.

Les 2 équipes du 49 sont qualifiées pour la finale à 4 du 06/12.

6-déc-23 **Finale à 4 chez le 1er du 49**

Pas de lieu pour le National pour le moment.

FUTSAL MG

- 3 équipes en 44
- 10 équipes en 49
- 2 équipes en 72
- 5 équipes en 85

Chaque comité fait son championnat pour déterminer son classement le 31/01/24 au plus tard.
Equipes qualifiées pour les 1/2 finales du 14/02/24 : 2 en 44 - 6 en 49 - 1 en 72 et 3 en 85.

14-févr-24 **1/2 finales** : 2 poules de 6 :

Poule 1 chez le 1er du 44 :

- 1er du 44
- 2è du 49
- 4è du 49
- 6è du 49
- 1er du 72
- 2è du 85

Poule 2 chez le 1er du 49 :

- 1er du 49
- 3è du 49
- 5è du 49
- 2è du 44
- 1er du 85
- 3è du 85

Les 3 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale du 27/03/24.

27-mars-24 **Finale à 6** (lieu déterminé par la CTR).

2 poules de 3 : 11 matchs de 12' :

Poule A

- 1er de la poule 1
- 2è de la poule 2
- 3è de la poule 1

Poule B

- 1er de la poule 2
- 2è de la poule 1
- 3è de la poule 2

Match C	1er de la poule A			2è de la poule B
Match D	1er de la poule B			2è de la poule A
Places 5-6	3è de la poule A			3è de la poule B
Places 3-4	Perdant du match C			Perdant du match D
Finale	Vainqueur du match C			Vainqueur du match D

Le National aura lieu à Vertou et Le Loroux Bottereau (44).